Chiffrer son projet d'installation ou de développement en agriculture paysanne (public DJA)

Formation certifiante n°RS5944

Public cible
Porteur.ses de projet agricole, cotisants solidaires qui souhaitent demander la dotation jeune agriculteur pour s'installer

Objectifs
Être en mesure de réaliser le chiffrage de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne, pour réaliser en autonomie sa demande de DJA.

Enjeux
Dans le cadre du parcours à l'installation aidée en agriculture, les porteurs de projet doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Les ADEAR propose cette formation pour leur permettre d'acquérir les compétences pour chiffrer leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. La maîtrise du chiffrage leur permettra d'analyser leur projet, de pouvoir l'adapter, et de construire leur plan d'entreprise pour faire leur demande de DJA en autonomie.

Pré-requis
Avoir connaissance du cadre réglementaire d'une demande de DJA Avoir défini son projet

Contenu
Les étapes méthodologiques de chiffrage d'un projet :
- Présentation des différents outils de prévisionnel économique
- Présentation de la construction d'un plan d'entreprise
- Clarification et schématisation du projet, des objectifs et besoins du.de la porteur.se de projet
- Etapes du chiffrage et rétroplanning des démarches à franchir

Rappels sur les statuts juridiques, sociaux et fiscaux et leurs impacts sur le chiffrage :
- Formes juridiques individuelles et sociétaires
- Statuts fiscaux : bénéfices agricoles et TVA
- Statuts sociaux : définition et impact sur le prévisionnel
- Spécificités des formes sociétaires : comptes courants associés, capital social, rémunération des associés...

Le plan de financement :
- Evaluation des besoins : besoins en investissement au démarrage (année N), et pour le développement du projet (jusqu'à N+3) ; notion de besoin en trésorerie. Où trouver les montants : références, devis, etc.
- Les ressources mobilisables pour réaliser les investissements ou financer de la trésorerie : apport personnel, emprunts, subventions... Fonctionnement et critères d'éligibilité pour chacune de ses ressources.
- Critères d'analyse financière, méthode pour analyser

Le compte de résultat :
- Eléments constitutifs du compte de résultat : produits, charges, stocks, dotation aux amortissements, etc
- Méthode de construction d'un compte de résultat : des marges brutes des ateliers jusqu'au compte de résultat global
- Indicateurs de performance et de viabilité (VA, EBE, revenu disponible, etc.)

Le plan de trésorerie :
- Éléments constitutifs du plan de trésorerie : dépenses, recettes, prélèvements privés, etc
- Critères d'analyse : solde mensuel et cumulé, besoin en trésorerie, etc
- Points d'attention et stratégie de gestion : délais de paiement ou échéances, choix des approvisionnement, modalités de paiement, etc.
- Intérêt de l'élaboration d'un plan de trésorerie en année N et en rythme de croisière.

Analyse et plan d'action :
- Articulation entre les outils présentés : plan de financement, plan de trésorerie, compte de résultat
- Analyse globale du projet : cohérence vis-à-vis des références technico-économiques, des statuts choisis, cohérence vis-à-vis des objectifs fixés au départ (motivations, rémunération, temps de travail, pratiques...)
- Analyse des risques, des points critiques, possibilités d'ajustement

Infos complémentaires

Durée de la formation 5 jour(s)
Date limite d'inscription 04/11/2022

Tarifs
Adhérent 1155€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Formation éligible au CPF ou à VIVEA.
Contactez-nous rapidement pour faire les demandes de financement dans les temps !

Plus de renseignements
Allison Lost
alost@adear13.org
ADEAR 13
2 av. du Colonel Reynaud
13660 Orgon

Accès aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

Taux de satisfaction : 93%%

Apporter son ordinateur personnel, repas tiré du sac

Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

- Mise en place d’un plan d’action : rôle, étapes à franchir, élaboration d’un rétroplanning d’installation individualisé.

Modalité d'enseignement
présentiel

Dates, lieux et intervenants

17 nov 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84
24 nov 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84
02 déc 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84
09 déc 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84
16 déc 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Cavaillon	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84

Co-organisateur(s)
ARDEAR PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR
ADEAR DE VAUCLUSE

Partenaire(s)
Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Financeur(s)
MON COMPTE FORMATION
pôle emploi
vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON